



## Les Brèves de l'AFE - n° 61

Du 1<sup>er</sup> au 15 février 2011

### Revue de presse

*Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

La Fédération française des bâtiments, FFB, annonce un recul de 3,4 % de l'activité en 2010 (hors effet de prix), avec -6,1 % dans le neuf, et -1,2 pour « l'amélioration-entretien ».

Ce recul aurait entraîné une perte d'emplois d'environ 15 000 postes.

La fédération annonce la reprise pour 2011, avec une croissance de 2,2 % à venir, entraînée par les efforts d'investissement du secteur HLM.

Toutefois, « la descente aux enfers se poursuivra pour le non-résidentiel neuf, avec une baisse d'activité proche de 9 % » annonce Didier Ridoret, président de la FFB.

(BTP Magazine – Décembre / Janvier 2011)

Récylum organisait sur le second semestre 2010 « le triathlon lumière », réservé aux collecteurs de déchets agréés Récylum : promotion de la collecte des lampes usagées auprès de leurs clients, mise en place de bacs de collecte chez ces derniers et bilan des performances de collecte. Etaient récompensés ceux ayant connu la plus grande progression du taux de collecte : Lumiveroptim (59) a ainsi reçu la médaille d'or. L'argent pour Chimirec Dugny (93) et le bronze pour Chimirec Valrecoise (60).

(ElectroMagazine - Janvier / Février 2011)

RT 2012 : le GIFAM et Uniclimate ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat contre les décrets d'application de la RT 2012, estimant, notamment, que les textes ne respectent pas la loi Grenelle car ils ne prennent pas en compte les émissions de CO<sub>2</sub>.

(ElectroMagazine - Janvier / Février 2011)

Une carence en lumière serait à l'origine du désordre affectif saisonnier, dépression hivernale touchant 7 à 9 % de la population (25 % pour sa forme bénigne, la sub-dépression saisonnière).

(Habitat Naturel - Janvier / Février 2011)

L'éclairage électrique en chiffres :

325 à 450 kWh par logement, il représente 10 % de la consommation électrique d'un logement (26 % dans le tertiaire). Les foyers sont équipés en moyenne de 22 lampes. La durée d'éclairage (un luminaire au moins) est de 2 426 heures par an (28 % du temps) ; la puissance de 100 W étant dépassée pendant 1 480 heures par an (4 heures par jour). 85 % des luminaires ont des cycles d'allumage inférieurs à une heure.

(Habitat Naturel - Janvier / Février 2011)

L'éclairage est une source potentielle d'économies d'énergie importante : dans le monde, il représente 19 % de la consommation finale d'électricité. En France, l'éclairage, c'est 40 TWh par an : 25 dans le tertiaire, l'industrie, le commerce et l'enseignement ; 10 dans l'habitat, et 5 dans les rues.

(Energie et développement durable - Hiver 2010)



Depuis le mois de décembre 2010, la ville de Cesson-Sévigné (35) coupe l'éclairage public de certains quartiers. « Nous avons eu très peu de remontées », a souligné Michel Bihan, le maire. Pourtant, le président de l'association des entreprises de la Rigourdière demande une solution intermédiaire, afin de ne pas passer « du tout au rien ». La gendarmerie et la police municipale restent favorables à l'éclairage public, pour leurs conditions de travail et pour des raisons de sécurité.

Une réunion publique est prévue le 22 février afin d'écouter le ressenti des usagers.

(Ouest France - 28 janvier 2011)

*Note de l'AFE : l'AFE sera représentée à cette réunion publique par le président du centre régional Bretagne, Raymond Bouclé. Les échos de cette réunion seront rapportés dans le prochain numéro de la revue LUX.*

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), a récemment publié un rapport sur les effets sanitaires des systèmes d'éclairage à LED. Les diodes mises sur le marché à des fins d'éclairage sont principalement caractérisées par une grande proportion de bleu dans leur spectre lumineux (risque d'effet toxique pour l'œil : « stress toxique de la rétine »), et par leur très forte luminance (risque d'éblouissement).

Les enfants sont particulièrement sensibles à la lumière bleue, dans la mesure où leur cristallin est en développement, et n'assure pas encore pleinement son rôle de filtre pour l'œil.

L'ANSES recommande que seuls les systèmes d'éclairage à LED dont le groupe de risque est similaire aux éclairages traditionnels (groupe 0 selon la norme EN 62471) soient autorisés de mise sur le marché.

« L'AFE, qui fédère les fabricants », a accueilli favorablement cet avis, en émettant quelques réserves notamment sur le choix des échantillons utilisés par l'ANSES pour mener son étude.

(Idées Maison - 29 janvier / Bilto - 31 janvier 2011 / Le Bâtiment artisanal - Février 2011)

*Note de l'AFE : l'AFE pondère les conclusions du rapport ANSES, et rappelle les bonnes pratiques d'utilisation des LED, notamment leur intégration dans un luminaire de façon correcte. Elle a publié un Point de vue suite à la parution de ce rapport ; Point de vue téléchargeable sur le site de l'Association (rubrique Documentation), ou en [clicquant directement ici](#).*

*Par ailleurs, la revue LUX n° 260, de novembre-décembre 2010, consacre de nombreuses colonnes à ce sujet. Pour vous procurer ce numéro, veuillez contacter les éditions LUX : [editions@lux-editions.fr](mailto:editions@lux-editions.fr) Enfin, l'AFE ne « fédère pas les fabricants », mais tous les acteurs du monde de l'éclairage, distributeurs, usagers, médecins ophtalmologues, fabricants, passionnés, distributeurs d'énergie, institutionnels, installateurs, architectes, etc. Sa vocation est de promouvoir les bonnes pratiques en éclairage, sans préoccupations commerciales.*

L'éclairage domestique représente en France 10 % de la consommation électrique totale, soit 350 kWh par an et par ménage. Les LED présentent la meilleure efficacité énergétique. Certaines atteignent les 100 à 150 lm.W<sup>-1</sup>. Les halogènes atteignent 15 à 30 lm.W<sup>-1</sup>, les lampes fluorescentes compactes 50 à 100.

La durée de vie des lampes à LED est également très longue, jusqu'à 50 fois celle des lampes à incandescence.

(Idées Maison - 29 janvier 2011)

*Note de l'AFE : comme souvent, les performances en laboratoire de LED nues sont comparées à celles en conditions réelles d'autres technologies. Mais, si le composant LED, seul, en blanc froid, peut atteindre une efficacité dépassant les 150 lm.W<sup>-1</sup> en laboratoire, une fois intégré à un luminaire ou une lampe, les meilleures efficacités des systèmes d'éclairage, lorsqu'ils sont bien conçus, atteignent les 60 à 70 lm.W<sup>-1</sup> selon les applications.*



En 2012, la lampe à incandescence aura totalement disparu, pour laisser place aux lampes basse consommation. Les Associations de consommateurs mettent en garde contre ces nouvelles lampes qui contiennent du mercure (environ 3 mg par lampe).

Le Syndicat de l'éclairage précise que les quantités de ce neurotoxique ont fortement baissé ces dernières années.

Un autre risque est souvent évoqué : les rayonnements électromagnétiques. En effet, le champ magnétique provoqué par le ballast électronique de ces lampes peut être nocif à une distance inférieure à 20 cm.

Par ailleurs, ces lampes doivent être recyclées afin d'éviter que le mercure soit rejeté dans l'atmosphère ou dans les sols.

(Bilto - 31 janvier 2011)

Plus de 9 millions de lampes éclairent les rues la nuit en France, soit une puissance de 1 260 MW. « Plus de la moitié de ce parc serait composé d'appareils obsolètes et gourmands en énergie [...]. L'ADEME estime que les communes peuvent diminuer leurs dépenses d'éclairage public de 20 à 40 % grâce à des investissements rentables à moyen terme ».

L'éclairage public présente également des enjeux en termes de technologie (en pleine évolution), d'écologie (nuisances, production de déchets, etc.) ; des enjeux que les collectivités doivent prendre en compte.

Face à la multitude de compétences que réclame la bonne gestion d'un réseau d'éclairage public, les collectivités manquent d'autonomie pour réaliser les bons choix.

(La gazette des communes - 31 janvier 2011)

L'AFE et Récylum mettent en ligne un e-learning gratuit sur l'éclairage, pour une approche de tous secteurs de l'éclairage en moins de 30 minutes.

(ElectroMagazine / Arseg info / L'art plein cadre / BricoMag - Février 2011)

*Note de l'AFE : e-learning sur [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr). Venez nombreux tester vos connaissances grâce au quizz de l'AFE, et faire des simulations d'effets lumineux dans différentes pièces en fonction du type de lampes utilisé.*

Le journaliste Rémy Perrin dénonce la « pollution lumineuse » : force est de constater que l'éclairage public fait l'objet, depuis une cinquantaine d'années, « d'une augmentation effrénée ». Les effets secondaires sur les écosystèmes (insectes et végétaux) et les finances publiques (45 % de la consommation électrique des municipalités, et 37 % de leur dépense en électricité selon l'AFE Rhône-Alpes) sont proportionnels à cette augmentation.

La Frapna tente de répondre à ces problèmes dans une brochure éditée en lien avec l'ANPCEN. Ce document, ainsi qu'une exposition sur ce thème, pourront être découverts lors d'une rencontre organisée à Saint Etienne le 21 février 2011.

(Le Progrès - 2 février 2011)

*Note de l'AFE : Comment faire pour que ce discours simpliste et alarmiste cesse ? L'AFE a édité un guide sur les nuisances dues à la lumière en 2006, disponible aux éditions LUX : [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr). S'y expriment, notamment, des scientifiques en faune et en flore, et l'AFE fait ses recommandations pour assurer un éclairage aussi respectueux que possible de son environnement, tout en garantissant les fonctions de base : voir et être vu.*

*Par ailleurs, la FAQ de l'AFE sur le sujet est disponible sur le site de l'Association, ou [en cliquant ici](#).*

Mardi 25 janvier 2011, la ville de Grenoble a signé la charte « en faveur d'un éclairage raisonné sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole », élaborée par la Métro, avec le soutien de la Frapna.



Cette charte, composée de 5 articles : « Eclairer que lorsque c'est nécessaire », « là où c'est nécessaire », « adapter l'intensité aux besoins », « prendre en considération l'impact environnemental global des différents types d'ampoules », « avoir une attention particulière dans les sites naturels », vise à inscrire la ville de Grenoble « dans la continuité des mesures qu'elle a engagées pour réduire les consommations énergétiques et la pollution lumineuse ».

Ainsi, le remplacement des ballons fluorescents sera opéré d'ici 2014, l'éclairage est baissé de 30 % entre 22 h 40 et 5 h 00, des capteurs solaires autonomes ont été installés, etc.

(Les Affiches de Grenoble et du dauphiné - 4 février 2011)

3 650 tonnes de lampes ont été recyclées par l'éco-organisme Récylum en 2010, soit 5 % de plus qu'en 2009. Le nombre de points de collecte dans les supermarchés et supérettes en France a quasiment doublé en un an, passant de 10 000 fin 2009 à 19 000 fin 2010, afin notamment d'anticiper « l'arrivée massive » en fin de vie des lampes fluorescentes compactes, « dont les ventes explosent depuis 4 ans ».

C'est aujourd'hui un bon tiers des lampes arrivant en fin de vie qui est collecté. « Il y a encore du chemin à faire pour que cela devienne un réflexe » estime Hervé Grimaud, directeur général de Récylum. « La densité du réseau, qui va encore augmenter puisque l'on souhaite rajouter 5 000 points de collecte, fera qu'il y aura à terme un bac de collecte sur le chemin naturel de chaque français ».

Pour mémoire, le taux de recyclage des lampes collectées atteint 96 % aujourd'hui. Un procédé visant à recycler les poudres fluorescentes est en cours de mise en place, et devrait permettre d'atteindre le taux de 98 % au premier semestre 2012.

(L'Est républicain - 6 février 2011)

Eclairez votre maison par Karine Thuillier, décoratrice d'intérieur : « *Vrais accessoires de décoration, les luminaires procurent bien plus que de la lumière : ils apportent bien-être et réconfort à la maison. Inutile de vouloir éclairer comme en plein jour. Il suffit d'éclairer harmonieusement et de façon homogène. Les contrastes procurent un sentiment de fatigue. Multipliez donc les luminaires afin que chaque zone soit éclairée par une lumière faible. Règle de base : avoir plusieurs niveaux d'éclairage : une lumière générale et une lumière dite d'accentuation, portée vers des endroits précis. Ainsi une lumière douce près du canapé incite à la détente. Et un rail de spots donne un certain dynamisme. Le besoin de lumière diffère également selon la pièce. Enfin, la couleur diffusée par l'ampoule est elle aussi essentielle : la lumière jaune et chaude a un effet relaxant. Recommandée dans la chambre ou le salon. En revanche, la lumière blanche et froide, énergisante, est idéale dans la cuisine ou dans la salle de bains.* »

([La dépêche.fr](http://La_dépêche.fr) - 9 février 2011)

Leader mondial des supports de stockage optique, Verbatim se lance sur le marché des lampes à LED.

([L'ère numérique](http://L'ère numérique) - 15 février 2011)



Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces évènements : RDV sur les pages régionales de [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr))

**23 mars 2011 - 14 h 00**

Lieu : Espace Hamelin - Paris  
Type de manifestation : Assemblée générale de l'AFE suivie de conférences sur le thème « Lumière et santé ». Réservé aux membres de l'AFE.  
AFE Nationale

**31 mars 2011 - 17 h 00**

Lieu : Boulogne-sur-mer  
Type de manifestation : Assemblée générale du centre régional AFE Nord, suivie de la remise des Trophées du concours des Lumières économes, en présence du député-maire M. Cuvillier et du président de l'AFE. Réservé aux membres de l'AFE.  
AFE Nord  
[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

**31 mars 2011**

Lieu : Gonfreville l'Orcher  
Manifestation : Conférence sur l'éclairage du viaduc de la Brèque et sur l'efficacité énergétique en éclairage public  
AFE Normandie  
[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

**21 avril 2011**

Lieu : Côtes d'Armor  
Type de manifestation : Assemblée générale du centre régional AFE Bretagne, suivie d'une présentation du nouveau guide de l'AFE sur l'éclairage intérieur des lieux de travail, et d'une table ronde sur les nuisances dues à la lumière et le Grenelle de l'environnement.  
AFE Bretagne  
[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

**Brèves en passant**

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr).



- **Formation AFE** : le programme 2011 des formations de l'AFE est téléchargeable sur le site de l'AFE. Pour le trouver, rendez-vous dans la rubrique formation, ou [cliquez ici](#).

Deux nouvelles formations à noter : **Relux Access**, planification énergétique efficace et intégration du facteur lumière du jour, pour maîtriser un logiciel de simulation d'éclairage intérieur ; et **Les LED, de quoi parle-t-on ?** qui permet d'acquérir les bases essentielles de cette technologie et de réellement connaître ses performances actuelles et ses limites.

**Prochaines sessions :** [les 21-22 mars et 19-20 septembre 2011 pour Relux](#) et [les 10 et 18 mai 2011 pour les LED, de quoi parle-t-on ?](#)

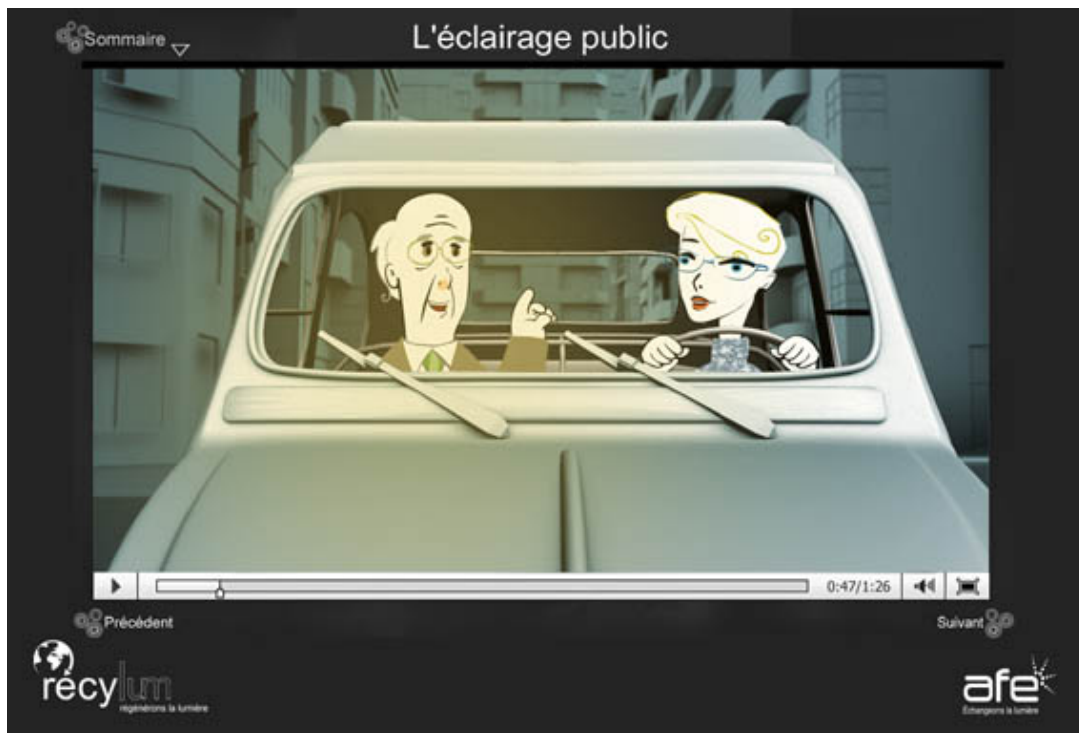
- **Guide intérieur des lieux de travail** : Sortie du second volet des recommandations incontournables de l'AFE ! Pour le commander : [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr) ou 01 45 05 72 22



- **Les actes des JNL** : Retrouvez dans cet ouvrage 21 des 36 interventions faites aux JNL 2010 à Tours : « Lumières durables et nouvelles technologies ». Commande sur le site [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr) ou 01 45 05 72 22

- **Paiement en ligne** : les formations de l'AFE, ses guides et recommandations, commercialisés par la société LUX, peuvent être dorénavant directement commandés et payés en ligne sur le site [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr).

- **Le site de la 27<sup>e</sup> session CIE sera en ligne à compter du 23 février 2011** : [www.cie2011.co.za](http://www.cie2011.co.za)
- **Retrouvez le e-learning de l'AFE sur le site de l'Association** : une méthode simple, rapide et ludique pour se familiariser avec les principales notions de l'éclairage. Un test en ligne vous permettra d'évaluer vos connaissances, et un jeu de simulation offre la possibilité d'essayer différents type d'éclairage dans plusieurs pièces d'une maison. Retrouvez le communiqué de presse de l'AFE relatif à ce nouvel outil sur le site de l'Association ([ou cliquez ici](#)).



Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70  
Site internet : [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr) • e-mail : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)